



Lettre

Titre	Version de 2023 des relevés et des guides d'instructions à l'intention des institutions de dépôts
Date	22 novembre 2023
Secteur	Succursales de banques étrangères Sociétés de fiducie et de prêts

Table des matières

[Nouvelles exigences de déclaration – attestations d'assurance](#)

[Rappels importants](#)

[Règles de validation et schémas XML/XSD](#)

[Autres renseignements / Questions](#)

- **Destinataires :**

- Directeurs financiers des banques et des sociétés de fiducie et de prêt fédérales et
- dirigeants principaux des succursales de banques étrangères

- **Signataire :**

- Andrew Miller
Dirigeant principal des données

Le Comité de l'information financière a modifié les relevés réglementaires à l'intention des institutions de dépôts ainsi que leur guide d'instructions. Les documents modifiés peuvent être consultés sur le site Web du BSIF à l'adresse www.osfi-bsif.gc.ca en suivant le chemin **Relevés et données réglementaires > Produire un relevé financier**.

Les relevés réglementaires et instructions ci-après ont été révisés aux fins des déclarations de 2024 :



- Relevé des normes de fonds propres de Bâle (RNFPB) (BA) – modifications aux tableaux du risque de marché et aux coefficients de pondération du risque, à compter du T1 2024
- Données mensuelles sur le risque de marché (BK)/Données trimestrielles sur le risque de marché (BL) – abandon des relevés BK/BL et remplacement par le nouveau [Relevé non structuré des données mensuelles sur le risque de marché \(XLSX, 166 Ko\)](#) (OSFI986), à compter du T1 2024
- [Ratio de liquidité à court terme](#) (LA) – ajout d’espaces réservés, à compter du T1 2024
- [Ratio de liquidité à long terme](#) (DT1) – ajout d’espaces réservés, à compter du T1 2024
- [Relevé du processus interne d’évaluation de l’adéquation des fonds propres](#) (PIEAFP) (OSFI943) – nouveau – doit être produit chaque trimestre par les banques d’importance systémique à compter du T1 2024 et chaque année par les petites et moyennes banques et par les sociétés de fiducie et de prêt à compter du T4 2023

Nouvelles exigences de déclaration – attestations d’assurance

Étant donné l’entrée en vigueur en novembre 2022 de la [ligne directrice](#) du BSIF sur l’assurance, les attestations d’assurances devront être produites pour tous les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité, le cas échéant, dans un relevé non structuré au moyen du Système de déclaration réglementaire (SDR), à compter du T1 2024. Une page couverture, qui prévoit des sections pour l’attestation de la haute direction et pour celle de l’audit interne, a été ajoutée à chacun des modèles Excel sur le site Web du BSIF. À compter du T1 2024, des relevés non structurés trimestriels seront créés dans votre dossier des relevés provisoires du SDR, le cas échéant, pour les relevés suivants :

- [Relevé des normes de fonds propres de Bâle \(RNFPB\)](#)
 - Relevé des normes de fonds propres de Bâle (XLSX, Ko)
- [Relevé du ratio de levier \(XLSX, 133 Ko\)](#) (RRL)
- [Ratio de liquidité à court terme \(XLSX, 956 Ko\)](#) (LCR)
- [Flux de trésorerie nets cumulatifs \(XLSX, 5.0 Mo\)](#) (NCCF)
- [Flux de trésorerie nets cumulatifs \(version simplifiée\) \(XLSX, 887 Ko\)](#)
- [État des flux de trésorerie d’exploitation \(XLSX, 385 Ko\)](#)



- [Ratio de liquidité à long terme \(XLSX, 1.36 Mo\) \(RLLT\)](#)

Rappels importants

- [Fichier des portefeuilles d'actifs à risque – RAPID1](#) (RAPCORP) – le BSIF a convenu d'une prolongation de deux trimestres; les banques utilisant l'approche NI devront commencer à produire le relevé RAPCORP, à compter du T3 2024
- [État consolidé des revenus](#) (P3) – les changements au modèle liés à l'IFRS17 sont repoussés au T1 2024

Règles de validation et schémas XML/XSD

Toute révision apportée aux rapports sur les règles de validation ou aux schémas XML/XSD sera signifiée au moyen du SDR, puis publiée sur le site Web du BSIF.

Autres renseignements / Questions

Si vous avez des questions sur la façon de remplir ou de soumettre les relevés, veuillez téléphoner à la Division de la gestion des données réglementaires, au 613 991 0609 ou par courriel BSsupport-SDRsoutien@osfi-bsif.gc.ca.

c.c. Association des banquiers canadiens